

Conditions du Programme MyWay

Dernière mise à jour : 13 novembre 2018

À compter du mercredi 25 mars 2020, le programme de fidélisation MyWay a pris fin pour toutes les marques et régions de Wayfair. Les membres existants de MyWay continueront à bénéficier des avantages du programme jusqu'à la fin de leur période d'adhésion. À la fin de leur période d'adhésion, les membres n'auront plus accès aux avantages MyWay et n'auront pas la possibilité de renouveler leur adhésion.

Le programme MyWay (le « programme MyWay ») est un programme d'abonnement payant exclusif pour les utilisateurs des sites participants au programme MyWay en accord avec les présentes conditions. Le programme Myway est conçu pour fournir aux membres du programme des avantages supplémentaires, services exclusifs et économies. [La page d'accueil MyWay](#) fournit des informations sur les services éligibles et les avantages quant à la livraison. Les avantages MyWay sont uniquement valides sur Wayfair.ca. Certaines restrictions quant aux produits et services peuvent s'appliquer.

Les conditions applicables au programme MyWay (les « condition du programme MyWay ») sont énoncées ci-dessous. Wayfair se réserve le droit, à tout moment et à sa seule discrétion, d'apporter des modifications aux conditions du programme MyWay, y compris les avantages, prix ou encore cessation du programme MyWay. Lors de modifications des conditions du programme MyWay, la date de la « dernière mise à jour » sera modifiée au haut de cette section. L'utilisation des sites liés au programme MyWay sont soumises aux conditions d'utilisation de Wayfair, incluant, par exemple, les conditions applicables au contenu généré par l'utilisateur.

Le programme MyWay a des frais d'adhésion (les « frais d'adhésion ») non-remboursables de 34,99 \$ CAN. Wayfair peut, à sa discrétion seule et absolue, modifier à l'occasion les frais d'adhésion en vigueur. Les frais d'adhésion se renouvelleront automatiquement tous les ans à la date anniversaire annuel du versement initial (à moins que l'abonnement ait été annulé avant cette date) (la « date de renouvellement »). À moins que vous n'informiez Wayfair que vous souhaitez annuler votre adhésion ou que vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion avant la date de renouvellement, votre adhésion au programme MyWay se poursuivra automatiquement pour une année supplémentaire et vous acceptez et autorisez expressément Wayfair à percevoir et à facturer les frais d'adhésion en vigueur, ainsi que toutes autres taxes en sus, en utilisant tout mode de paiement au dossier. Si vous choisissez de recevoir des alertes par courriel, Wayfair vous enverra un rappel de renouvellement avant l'expiration de la période d'adhésion en cours. Des rappels quant au renouvellement de votre abonnement incluront les frais d'adhésion en vigueur et les instructions d'annulation de l'abonnement, afin d'éviter tous paiements supplémentaires.

Si vous souhaitez annuler ou modifier votre adhésion au programme MyWay, vous pouvez le faire en accédant

à la page Mon Compte.

Les avantages du programme MyWay ne peuvent pas être utilisés conjointement avec d'autres promotions ou rabais d'entreprise, d'employé ou de groupe, sauf indication contraire dans la promotion ou le rabais applicable. Certains produits et services peuvent également être exclus des avantages du programme MyWay à l'occasion, à la seule discrétion de Wayfair.

Le programme MyWay s'adresse seulement aux particuliers, et n'est pas disponible pour les entreprises ou entités commerciales. Si vous êtes une entreprise ou une entité commerciale, veuillez consulter les détails sur notre programme Wayfair professionnel.

L'inscription et la participation au programme MyWay sont volontaires, facultatives et ne requièrent aucune transaction, vente, incluant, mais ne limitant pas, toutes transactions par carte de crédit ou débit. Wayfair se réserve le droit, à sa discrétion absolue, d'exclure n'importe quel individu du programme MyWay ou de mettre fin à l'abonnement de tout membre à tout moment, avec un effet immédiat et sans préavis, pour quelconque raison (y compris, sans limitation, si le participant au programme a utilisé les avantages du programme MyWay d'un autre membre ou à des fins de revente des produits à des tiers, ou si Wayfair croit que le membre n'a aucunement violé les conditions du programme MyWay ou celles de Wayfair). Les services et avantages fournis dans le cadre du programme MyWay sont la propriété exclusive de Wayfair et ne sont la propriété d'aucun membre du programme. En cas d'annulation ou de résiliation du compte d'un membre du programme, tous les services et avantages seront annulés, et le membre du programme concerné ne pourra plus participer au programme MyWay. Wayfair peut résilier le programme MyWay à tout moment, et ce, pour n'importe quelle raison.

Wayfair peut offrir à certains clients des essais gratuits (« essais gratuits ») qui sont également soumis aux conditions du programme. L'admissibilité aux essais gratuits est déterminée par Wayfair, à sa seule discrétion. À la fin de la période d'essai gratuite, vous serez automatiquement inscrit au programme MyWay et les frais d'adhésion seront facturés. Vous pouvez annuler votre adhésion avant la fin de la période d'essai gratuite en accédant à la page Mon Compte. Les résidents du Québec ne sont pas admissibles pour un essai gratuit de MyWay.